

## 2 Politique

Séminaire des maires du Gabon  
Les regrets des élus

SM

Libreville/Gabon

**Au regard des réactions suscitées chez les élus locaux par ce séminaire de formation qui s'est tenu respectivement dans les provinces de l'Estuaire, de la Ngounié et du Haut-Ogooué, il y a peut-être lieu de s'interroger sur la portée réelle de cette initiative, alors que leurs mandats s'achèvent en 2018.**

LE séminaire de formation qui a rassemblé les maires du Gabon, dans les villes de Kango, Moanda et Mouila, les 13, 16 et 20 décembre derniers, a laissé un sentiment mitigé chez plus d'un participant. Plusieurs de ses élus ont ainsi exprimé des regrets par rapport à la tenue de ces sessions de formation. Faisant allusion à leur caractère jugé tardif, ils auraient souhaité que cette rencontre se tienne «un peu plus tôt». C'est-à-dire, au début de leur mandature. Surtout quand on sait que la structure, l'Association des maires du Gabon (AMG), à l'origine de cette initiative n'est pas de naissance récente. Tout le contraire. Et par conséquent, elle devrait avoir une parfaite connaissance des exigences rencontrées sur le terrain, par les élus locaux, dans l'exercice de leur fonction. Même si par la même occasion, ils ont



L'es membres de l'Association des maires du Gabon, au sortir d'un séminaire qui arrive un peu tard.

loué la démarche de la structure associative. À première vue, ce qui est remis en cause, est l'initiative proprement dite, de la dite Association des maires. Laquelle est, aujourd'hui, présidée par la mairesse de la commune de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda. En plus de dénoncer le caractère tardif de ce séminaire, semble-t-il que c'est surtout son importance qui est mis en exergue par bon nombre de participants.

Car, en réalité, que pouvait-on attendre de ces officiers d'état civil qui ont traversé déjà une grande partie de leur mandat en exerçant dans l'ignorance des attributs relatifs à leur fonction ? Rien du tout ! C'est l'image d'un amateur à qu'il faut beaucoup de chance pour remplir de façon satisfaisante, le rôle d'un professionnel. C'est dire combien, bien que tardif, cette rencontre issue des résolutions de la dernière assemblée générale ordi-

naire de l'AMG, aura été d'une importance certaine. En ce sens que "l'on ne perd jamais à apprendre quelque chose de nouveau". Même à mi-mandat. D'autre part, c'est ici, peut-être l'occasion de porter un doigt accusateur sur la tutelle. Car, selon ces édiles, il est de la responsabilité du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Hygiène publique, chargé de la Décentralisation et du Développement local, de mettre à la disposition de

chaque nouvel élu local, les pré-requis et autres outils nécessaires à l'exercice de leur tâche. Notamment en matière d'état civil. Y compris en matière de bonne gouvernance de la cité. Autant de chose que devrait dorénavant prendre en compte ledit ministère. À savoir, organiser à chaque début de mandature, des séminaire du genre, le but sera le renforcement des capacités des intéressés. Il faut dire que c'est surtout

des actions mieux pensées et opportunes dont avaient besoin l'ensemble des maires du Gabon. Aussi bien de la part de l'association dirigée par Rose Christiane Ossouka Raponda, que de celle des responsables du ministère de l'Intérieur, dont la charge échoit désormais à Lambert Noël Matha. Vivement que de telle initiative se multiplie et se perpétue, comme l'ont souhaité tous les séminaristes.

## CEEAC/Présentation et de vulgarisation du Vivier des experts Civils

## Impliquer les civils dans le maintien de la paix

AEE

Libreville/Gabon

LUNDI dernier, s'est tenue, à l'hôtel Hibiscus de Louis, une réunion des experts de la communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). C'était pour la présentation et la vulgarisation du vivier des Experts civils de la Force multinationale de l'Afrique centrale. Le chef de la composante civile, Thierry Zang et le

général Prosper Ngoïe, chef de la composante militaire, ont d'abord fait bref exposé sur les enjeux et défis des opérations de soutien à la paix et sur la capacité africaine en attente, avant de présenter les spécificités techniques du vivier des Experts civils de la Force multinationale de l'Afrique Centrale (Fomac). Afin d'appuyer les responsabilités opérationnelles croissantes, l'Union Africaine (UA) et les Communautés économiques régionales, telles que la

Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont reconnu la nécessité d'avoir à leur disposition, en plus des militaires et policiers, des capacités civiles prêtes. Autrement dit, selon les experts, des personnes formées, disponibles pouvant être déployées en fonction des besoins dans les missions de paix et de sécurité. C'est dans cette optique, que l'UA et les CER/MR se sont accordés en 2011 pour la mise en place d'un

vivier continental intégré de personnel civil. Celui-ci qui a reçu le nom de Capacité africaine en attente (ASC) a pour objectif de représenter une capacité conjointe élaborée et mise en œuvre par les deux entités sus-citées. Tout comme, elle est conçue pour rendre disponible toute personne, en tout lieu et au bon moment. L'ASC est un outil opérationnel pour mettre en application les décisions politiques prises par les États membres. A noter que dans le cadre

de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) de l'UA et du Conseil de paix et de sécurité (COPAX) de la CEEAC, ledit vivier des experts civils est la structure de gestion, de centralisation, de mobilisation et de préparation pour la participation et le déploiement rapide des civils dans les opérations de soutien à la paix (OSP). En sus, les spécialistes de ces questions estiment que chacune des cinq régions devrait disposer d'un effectif de 300 experts civils

dans le vivier, selon les fonctions habituellement allouées aux civils lors de ces OSP. Cette réunion précède l'atelier régional de sensibilisation et de lancement des activités d'enrôlement des civils dans l'espace CEEAC, tenu du 27 au 30 juillet 2015, à Douala au Cameroun. A cette occasion, les États membres avaient été encouragés à susciter et à soutenir l'enrôlement de leurs citoyens au vivier des Experts civils de la Fomac.

## Dialogue national

## Mouang Mbading non partant

AN

Libreville/Gabon

LE leader du Mouvement d'émancipation socialiste du peuple, a laissé entendre que sa formation politique ne participera pas aux assises prônées par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Ce d'autant plus qu'il prend

déjà une part active aux assises organisées par l'Opposant Jean Ping, depuis lundi dernier. A ses yeux, cette initiative des tenants du pouvoir n'est pas de "nature à emballer ses troupes". Autrement dit, le MESP ne participera pas à ces assises. Raisons invoquées par l'orateur : la contradic-

tion entre l'appel au dialogue du pouvoir et les arrestations "arbitraires" de nombreux compatriotes. Mais également son refus d'organiser un dialogue inclusif avant l'élection présidentielle. " Il n'a pas ainsi, au moment opportun, fait preuve de haute sagesse qu'on attendait de lui, en tant que garant

de la paix et de la stabilité dans un pays en profonde crise. Cette sagesse qui aurait pu éviter au Gabon de nombreux soubresauts ", a-t-il lancé. Pour autant, a-t-il poursuivi, " le MESP est pour un dialogue qui remplit les assurances d'être la fête de la vérité sur l'origine et la nature des maux qui minent

notre pays. Un dialogue qui devra prendre des mesures courageuses ordonnées à aider le Gabon à rompre avec l'ordre ou le système social en vigueur, tout en réconciliant les Gabonais et les Gabonaises". A ses yeux, un tel dialogue devra obéir à certaines conditions : " la libération des détenus politiques, ses dé-

cision seront des injonctions et devront être immédiatement mises en application. Son cadre d'organisation ne sera pas le Conseil national de la Démocratie ( CND) pour deux raisons : les conclusions ou débats au sein de cette structure sont des simples avis, sa direction devra revenir à des compatriotes incorruptibles, etc."